

1. **Qu'est-ce que l'Indice de Corruption des Pays Exportateurs 2006 ?**
2. **Quels sont les pays couverts par l'ICPE 2006 ?**
3. **Quand, où, auprès de qui et par qui cette enquête a-t-elle été réalisée ?**
4. **Pourquoi le classement de l'ICPE porte-t-il sur les pays et non sur les entreprises ?**
5. **Quelles mesures un pays peut-il prendre pour améliorer son score ?**
6. **Quelles différences existe-t-il entre l'ICPE 2006 et les ICPE 2002 et 1999 et peut-on comparer le classement de cette année avec ceux des années antérieures ?**
7. **Comment l'indice est-il calculé ?**
8. **Comment la réalisation de l'ICPE est-elle financée ?**
9. **Quelles différences existe-t-il entre l'ICPE et l'Indice de Perceptions de la Corruption (IPC) de TI ?**
10. **Quelles différences existe-t-il entre l'ICPE et le Baromètre Mondial de la Corruption (BMC) de TI ?**

### **1. Qu'est-ce que l'Indice de Corruption des Pays Exportateurs (ICPE) 2006 ?**

L'ICPE est un classement de 30 grands pays exportateurs selon la propension de leurs entreprises à verser des pots-de-vin à l'étranger. Cette enquête évalue dans quelle mesure les entreprises basées dans 30 des plus grands pays exportateurs du monde (sur le plan mondial ou régional) recourent aux pots-de-vin. Elle repose sur deux questions<sup>1</sup> posées à 11 232 cadres d'entreprise de 125 pays différents, qui sont interrogés sur les pratiques commerciales des entreprises étrangères dans leur pays. Pour évaluer la corruption en amont, ces dirigeants ont été interrogés sur la propension des entreprises étrangères les plus actives dans leur pays à faire des paiements occultes ou à verser des pots-de-vin. L'enquête garantit l'anonymat des répondants.

### **2. Quels sont les pays couverts par l'ICPE 2006 ?**

Les 30 puissances économiques classées par l'ICPE sont l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, les Emirats Arabes Unis, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, Hong Kong, l'Inde, Israël, l'Italie, le Japon, la Malaisie, le Mexique, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Russie, Singapour, la Suède, la Suisse, Taïwan et la Turquie.

Ces pays sont les plus importants pays exportateurs sur le plan international ou régional, dont les exportations cumulées représentaient 82% du total des exportations mondiales en 2005 (source : FMI). Si la plupart des pays couverts par l'enquête sont des pays de l'OCDE, l'appartenance à cette organisation n'était pas un critère de sélection. Par conséquent, des pays membres de l'OCDE comme la Norvège et le Danemark ne figurent pas sur la liste, tandis que des pays non membres tels que l'Inde, Israël, Singapour et l'Afrique du Sud, par exemple, sont couverts par l'enquête.

### **3. Quand, où, auprès de qui et par qui cette enquête a-t-elle été menée/ réalisée ?**

L'enquête ICPE utilise l'Enquête auprès des cadres d'entreprise (Executive Opinion Survey - EOS)<sup>2</sup> menée par les instituts de sondage partenaires du Forum Economique Mondial (FEM) entre février et mai 2006. Elle a été réalisée auprès de 11 232 représentants du secteur privé, dans 125 pays dont le produit intérieur brut (PIB) cumulé représentait 98% du PIB mondial.

Le FEM est responsable de la coordination générale de l'enquête et du processus de contrôle de la qualité des données mais confie la réalisation locale de l'enquête à un réseau d'instituts partenaires. Les partenaires locaux du FEM sont,

<sup>1</sup> Les personnes sondées ont d'abord été invitées à répondre à la question suivante :

« Parmi les pays ci-dessous, veuillez sélectionner la nationalité des entreprises étrangères les plus actives dans votre pays ».

Elles devaient ensuite noter les pays sur une échelle de un à sept (1 = le paiement de pots-de-vin est courant, 7 = les pots-de-vin sont inexistant) en répondant à la question suivante :

« D'après votre expérience, dans quelle mesure les entreprises des pays que vous avez sélectionnés versent-elles des paiements occultes ou des pots-de-vin ? ».

Il faut noter que le classement ICPE repose sur une note normalisée sur 10.

<sup>2</sup> Les données et indices de l'EOS sont les éléments clés du Rapport mondial sur la compétitivité (Global Competitiveness Report), reconnu comme l'une des évaluations les plus sérieuses et les plus complètes de la compétitivité dans le monde. Pour consulter le Rapport de cette année, rendez-vous sur la page suivante : <http://www.weforum.org/gcr>

par exemple, les départements économiques des universités nationales, des instituts de recherche indépendants et/ou des organisations d'entreprises. Les coordonnées détaillées des instituts partenaires du FEM sont disponibles sur le site Internet de TI à l'adresse suivante :

[www.transparency.org/policy\\_research/surveys\\_indices/bpi](http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/bpi)

Vu le nombre de pays participants à l'enquête, la méthode utilisée a été légèrement adaptée pour tenir compte des différents contextes économiques. L'enquête a été menée selon les modes suivants : entretiens directs, courrier, téléphone et via Internet (la version en ligne représentait 13% des 11 232 réponses).

Le FEM fait tout son possible pour que l'échantillon des personnes sondées soit représentatif du secteur privé de chaque pays, tant sur le plan de l'importance de chaque secteur d'activité, de la taille des entreprises et du type d'entreprise (nationales, étrangères et semi-publiques). Le Rapport d'analyse de l'ICPE 2006 comporte le nombre détaillé de répondants dans chacun des 125 pays dans le Tableau 2, Annexe 1, page 13. Si la taille des échantillons varie selon le poids économique des pays, des efforts sont entrepris pour augmenter la taille de l'échantillon dans les plus grandes puissances.

#### **4. Pourquoi le classement de l'ICPE porte-t-il sur les pays et non sur les entreprises ?**

L'offre de pots-de-vin dans les transactions commerciales internationales suppose une responsabilité partagée entre les entreprises actives à l'étranger et les pouvoirs publics de leur pays d'origine. Cette enquête révèle la capacité ou l'incapacité des pouvoirs publics d'un pays à contrôler les actes de corruption commis à l'étranger par des entreprises dont le siège se situe à l'intérieur de ses frontières nationales. Elle révèle également dans quelle mesure les entreprises parviennent à garantir que leurs employés respectent les meilleures pratiques commerciales. C'est justement cet aspect de la corruption que l'ICPE étudie.

L'ICPE ne vise pas à identifier des cas de corruption, ni à évaluer les comportements à l'échelle des entreprises. Si l'on considère les 60 000 entreprises multinationales en activité à l'échelle mondiale, correspondant à plus de 600 000 filiales à l'étranger, un classement reposant sur l'expérience du comportement de chacune de ces entreprises nécessiterait une étude de marché d'une tout autre nature. De plus, l'évaluation et le classement d'entreprises particulières nécessitent un type d'appréciation différent. En demandant à des cadres dirigeants d'évaluer le comportement des entreprises étrangères les plus actives dans leur pays plutôt que de citer des entreprises spécifiques, l'enquête peut mettre en exergue des tendances clairement identifiables, basées sur l'expérience personnelle des répondants, plutôt que sur des cas particuliers.

#### **5. Quelles mesures un pays peut-il prendre pour améliorer son score ?**

Le score de chaque pays reflète à la fois la responsabilité des pouvoirs publics et celles des entreprises – essentiellement des multinationales – de ces pays. La volonté d'agir et les mesures concrètes doivent donc venir aussi bien des pouvoirs publics que des entreprises. L'engagement peut s'exprimer, au niveau des pays, par l'adhésion aux conventions internationales existantes sur la lutte contre la corruption et, au niveau des entreprises, par l'adoption de codes de conduite. Les actions concrètes doivent comprendre à la fois des mesures préventives et des moyens de coercition. Aussi importantes soient-elles, la signature de conventions internationales telles que la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption ou la Convention des Nations Unies contre la corruption et l'adoption de lois érigeant le versement de pots-de-vin en infraction ne suffisent pas. Les grands pays exportateurs doivent garantir l'application effective de ces lois. Ceci implique de fournir les ressources nécessaires pour garantir l'indépendance des enquêtes et des poursuites judiciaires. Ceci implique également de mener des campagnes de sensibilisation efficaces pour garantir que le secteur privé est conscient que la pratique des pots-de-vin est illégale, que se soit à l'intérieur du pays ou à l'étranger.

Le monde des entreprises doit prendre son attachement à la lutte contre la corruption plus au sérieux et, tout particulièrement, garantir le respect des règles par leurs intermédiaires à l'étranger. L'adoption, l'application et le suivi de codes de rejet de la corruption et de codes des affaires dans l'ensemble de leurs représentations dans le monde et l'organisation de formations appropriées sont des mesures clés que devraient prendre toutes les multinationales.

#### **6. Quelles différences existe-t-il entre l'ICPE 2006 et les ICPE 2002 et 1999 et peut-on comparer le classement de cette année avec ceux des années antérieures ?**

Il y a d'importantes différences entre l'ICPE 2006 et les éditions antérieures de cet indice.

L'ICPE 2002 classait 21 grands pays exportateurs en fonction de la susceptibilité des entreprises internationales basées dans ces pays à payer des pots-de-vin à de hauts fonctionnaires dans 15 économies de marché émergentes jouant un rôle phare. L'ICPE 2002 a été réalisé par l'Association Gallup International, exclusivement dans des économies de marché émergentes,

sur la base des résultats de 835 entretiens (779 en 1999). Pour en savoir plus et consulter les résultats des ICPE 1999 et 2002, rendez-vous sur [www.transparency.org/policy\\_research/surveys\\_indices/bpi](http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/bpi).

L'Indice 2006 repose sur une méthodologie différente et un questionnaire différent. Première différence méthodologique : il s'agit d'un échantillon beaucoup plus important et beaucoup plus large. L'enquête cerne le point de vue de 11 232 cadres d'entreprise basés dans 125 pays différents (et pas seulement dans des économies de marché émergentes comme dans les éditions antérieures de l'ICPE) sur des entreprises qu'ils connaissent bien, basées dans 30 des plus grands pays exportateurs. Par ailleurs, elle s'enquiert de la propension de ces entreprises à verser des pots-de-vin ou des paiements occultes *en général* et pas seulement aux agents publics étrangers. Etant donné ces différences, il est impossible de comparer l'Indice 2006 à ceux des années antérieures. L'édition 2006 ne comprend pas de classements des différents secteurs car nous ne disposons pas de données sur les secteurs mais uniquement sur les catégories d'entreprises. En outre, l'analyse statistique réalisée sur les questions relatives à ces catégories a révélé certains problèmes quant à l'exploitation de ces données.

## **7. Comment l'indice lui-même est-il calculé et produit ?**

TI s'est efforcé d'améliorer la méthodologie de l'ICPE et de garantir une analyse des données de la plus haute qualité. La préparation de la méthodologie de l'ICPE et l'analyse des données ont été réalisées après consultation du Comité consultatif sur les indices de TI, composé d'éminents experts internationaux dans le domaine de la corruption, de l'économétrie et des statistiques. Les membres du Comité peuvent suggérer des améliorations à apporter à l'ICPE mais la décision finale sur la méthodologie utilisée revient à la direction de TI. L'analyse statistique de l'ICPE a été réalisée par le Prof. Gertrud Moosmüller, titulaire de la chaire de statistiques de l'Université de Passau en Allemagne.

### La production de l'Indice résulte des étapes clés suivantes :

L'indice repose sur 2 questions.

Les personnes sondées ont d'abord été invitées à répondre à la question suivante :

« Parmi les pays ci-dessous, veuillez sélectionner la nationalité des entreprises étrangères les plus actives dans votre pays ».

Elles devaient ensuite noter les pays sur une échelle de un à sept (1 = le paiement de pots-de-vin est courant, 7 = les pots-de-vin sont inexistant) en répondant à la question suivante :

« D'après votre expérience, dans quelle mesure les entreprises des pays que vous avez sélectionnés versent-elles des paiements occultes ou des pots-de-vin ? ».

Pour faciliter la construction de l'indice, l'échelle de 1 à 7 a été convertie en échelle de 1 à 10. Une moyenne a été calculée pour chaque pays sur base du nombre de notes fournies par l'ensemble des répondants, à l'exception des notes données à leur propre pays. Les pays ont ensuite été classés sur base des notes moyennes obtenues pour chacun d'entre eux.

L'écart-type apparaissant dans le Rapport sur l'ICPE est donné pour indiquer le degré d'accord existant entre les répondants par rapport à chaque pays : plus l'écart-type est faible, plus le consensus est large. Les résultats sont serrés malgré la différence de place dans le classement. La marge d'erreur avec un niveau de confiance de 95% est également fournie. Ce chiffre montre qu'il y a 95% de chances que la valeur réelle du résultat soit compris dans la fourchette de la marge d'erreur en deçà et au-delà de chaque score.

Une analyse plus poussée des données a également été réalisée, présentant les résultats par type de personne interrogée, par région, par type de pays (membres de l'OCDE, pays économiquement faibles) et par type d'entreprise (étrangère ou locale, petite ou grande). Ces différentes perspectives sont présentées dans le Rapport d'analyse de l'ICPE 2006 à l'adresse suivante : [www.transparency.org/policy\\_research/surveys\\_indices/bpi](http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/bpi).

## **8. Qui finance la réalisation de l'Indice de Corruption des Pays Exportateurs ?**

Transparency International est financé par divers organismes gouvernementaux, fondations internationales et entreprises. Ces sources de financement ont contribué à la production de l'ICPE 2006. En outre, depuis 2006, les instruments de mesure de TI bénéficient du soutien d'Ernst & Young. L'acceptation d'un don par TI n'implique pas son approbation des politiques ou des réalisations de l'entreprise donatrice. Pour en savoir plus sur les sources de financement de Transparency International, veuillez consulter la page [http://www.transparency.org/support\\_us](http://www.transparency.org/support_us).

## **9. Quelles différences existe-t-il entre l'ICPE et l'Indice de Perceptions de la Corruption (IPC) de TI ?**

L'Indice de Perceptions de la Corruption (IPC) classe les pays en fonction du niveau de corruption perçue chez les agents publics et les hommes politiques de ces pays tandis que l'ICPE classe les pays selon la propension des entreprises basées dans ces pays à verser des pots-de-vin à l'étranger. Autre différence : l'ICPE reflète uniquement le point de vue du secteur privé (entreprises locales et étrangères) sur la corruption étrangère, sur base de l'expérience de ces entreprises dans un pays donné, tandis que l'IPC reflète le point de vue d'hommes et de femmes d'affaires et d'analystes du monde entier, y compris d'experts vivant dans les pays évalués. L'IPC est un indice composite tiré des

données sur la corruption fournies par de multiples enquêtes réalisées auprès d'experts et de dirigeants d'entreprises par toute une série d'institutions indépendantes et dignes de confiance. Voir les explications données sur [www.transparency.org/policy\\_research/surveys\\_indices/cpi](http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi). L'ICPE est un classement réalisé directement sur base des réponses à une enquête auprès de spécialistes.

Il existe toutefois certaines complémentarités entre les deux indices étant donné que les scores de l'ICPE et ceux de l'IPC sont fortement corrélés (selon un coefficient de corrélation de 0,87).

**10. Quelles différences existe-t-il entre l'ICPE et le Baromètre Mondial de la Corruption (BMC) de TI ?**

L'ICPE s'intéresse aux sources internationales des pots-de-vin, du point de vue de représentants du secteur privé, tandis que le Baromètre Mondial de la Corruption cerne les conceptions et l'expérience de la corruption de la population générale dans un pays donné. Cf. :

[http://www.transparency.org/policy\\_research/surveys\\_indices/gcb](http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/gcb) .